



Peut on rencontrer quelqu'un lorsqu'on est séparé ?

Par **delphine**, le **24/07/2009** à **11:55**

Bonjour,

Suite à ma précédente question pour laquelle je n'ai toujours pas eu de réponse, j'aimerais savoir si j'ai le droit d'entreprendre une relation amoureuse alors que je suis en attente de passer en audience de divorce et ne suis qu'à l'heure actuelle séparée depuis plus de 2 ans de mon ex? et quels sont les risques vis à vis de la procédure actuelle sachant que mon ex veut utiliser l'argument que j'ai rencontré quelqu'un pour ne pas me verser la prestation compensatoire que je demande. Suis je donc obligée d'attendre d'être divorcée pour me reconstruire ?

Merci de votre aide